

2017

CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (CAO)

Rémi BERNARD
Directeur

Estelle KREISCHER
Chef de service

**6 rue Ste Anne
54300 Lunéville**

**Tél : 03 83 73 26 81
Fax : 09 63 40 60 26**

**Courriel :
luneville@asso-ars.org**



■ MISSION

Structure d'hébergement temporaire destinée à reloger des migrants à la suite du démantèlement des camps illégalement installés (Calais, Grande Synthe, Paris...)

- Accompagnement administratif dans les démarches de demande d'asile,
- Mobilisation d'une offre de soins de santé,
- Mise en place d'actions collectives,
- Orientation des personnes en fonction de leurs situations administratives.

■ FINANCEMENT

ÉTAT – Immigration et Asile : accueil et hébergement des demandeurs d'asile (BOP 303)

■ CAPACITÉ

31 places en logements diffus sur le territoire du Lunévillois.

■ ÉQUIPE

Travailleur social

1,00 ETP

ACTIVITÉS 2017

Ménages

Couples avec enfants	2
Couples sans enfant	0
Isolés avec enfant	0
Isolés sans enfant	41
Total	43

Personnes

Adultes	45
Enfants	7
Total	52

Activité

1 528 nuitées réalisées

Nationalité

Europe de l'Est	41
Moyen orient et Asie	11

Orientation des ménages à la sortie

CHRS / LT / Pension famille	4
Inconnue	9
Retour au pays	1

29 ménages présents au 31 décembre 2017

SOMMAIRE

1	PRESENTATION ET EVOLUTION EN 2017.....	2
1.1	Cadre et objectifs de la mission	2
1.2	Le public ciblé	2
1.3	Le mode d'action et l'accompagnement.....	2
1.4	L'hébergement sur le Lunévillois.....	3
1.5	Les actions collectives	3
2	DESCRIPTIF DES MENAGES ACCUEILLIS	7
2.1	Typologie des ménages	7
2.2	Modalités d'accompagnement.....	9
2.3	Durée de séjour	12
2.4	Orientation à la sortie des ménages	12
3	PERSPECTIVES ET AXES DE TRAVAIL POUR 2018	13

1. PRESENTATION ET EVOLUTION EN 2017

1.1 Cadre et objectifs de la mission

Ouvert fin octobre 2016 sur le territoire du Lunévillois, dans le cadre national du démantèlement du camp de Calais, l'objectif de départ des CAO (Centre d'accueil et d'orientation) était uniquement « *de permettre la mise à l'abri des migrants afin de leur donner la possibilité de bénéficier d'un temps de répit et de réflexion sur leur projet migratoire* ». En quelques mots, les consignes orales étaient claires et limitées dans le temps. Angleterre ou non ? Retour au pays ou non ? Instruction d'une demande d'asile en France ou non ?

Puis fin janvier 2017, dans le cadre de l'intégration des CAO dans le DNA (dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile) et du changement de financement de ce type d'établissement, les CAO devenaient des lieux d'hébergement en tant que tel et non plus des lieux « *de répit et de réflexion* » temporaire. De plus, « *ces lieux (avaient) désormais officiellement la mission d'assurer la domiciliation et l'accompagnement social et administratif des demandeurs d'asile hébergés* ». Et enfin, l'OFII prenait officiellement la main sur « *les décisions d'entrée, de transfert et de sortie de ces lieux d'hébergement* ».

Le secrétariat a eu pour mission de tenir à jour divers tableaux et les envoyer à l'OFII et à la DDCS : Tableau de remontée de places et tableau de suivi toutes les semaines qui permettent aux organismes de connaître les effectifs et l'évolution du dossier administratif des demandeurs d'asile.

1.2 Le public ciblé

Le public accueilli par le CAO est celui des ménages évacués (migrants et demandeurs d'asile), lors de plusieurs opérations, des campements sauvages installés à Calais et à Paris (Porte de la Chapelle).

Selon une note nationale de la CIMADE de 2016, les Soudanais, les Afghans et les Irakiens étaient les trois nationalités qui ont été les plus accueillies dans les CAO, après les évacuations de la Jungle calaisienne. 90% étaient des personnes isolées. 55% d'entre eux étaient en procédure dite Dublin et seulement près de 20% étaient en procédure normale. Ces chiffres nationaux correspondent à nos chiffres locaux (cf. la partie 2.1 "Typologie des ménages")

1.3 Le mode d'action et l'accompagnement

En dehors des deux familles qui ont fait un court passage, l'accompagnement de ces hommes seuls se fait soit en groupe, dans le cadre d'actions collectives (sport, culture mais aussi santé et prévention), soit en individuel, dans le cadre de l'accompagnement administratif (demande d'asile, recours, demande CMU, de RSA, etc.)

Les relations entre eux et avec nous professionnels sont plutôt très bonnes. Sauf pour quelques personnes, ces migrants vivent plutôt de manière collective, avec respect, solidarité et confiance.

1.4 L'hébergement sur le Lunévillois

Tous les ménages accueillis ont été hébergés dans des logements loués à l'OPH de Lunéville, situés à Blainville-sur-l'eau (six puis cinq appartements) et à Lunéville (deux puis trois appartements). Ils ont donc tous vécus, en colocation, dans des logements de type 3 et 4. Ce qui nous a obligés, quelques fois, à des régulations dans leur organisation, leur mode de vie, leurs comportements entre eux et avec les voisins : Gestion des tensions, des conflits, des désaccords.... Mais globalement, nous n'avons pas grand-chose à déplorer. Tout au contraire.

1.5 Les actions collectives

Les actions collectives sur le territoire Lunévillois ont pour but d'amener de la cohésion dans le groupe, en lien avec différents partenaires.

D'une part, elles ont pour objectif de consolider le « vivre ensemble » sur notre territoire, de créer un lien entre les populations, de développer et surtout de maintenir une solidarité de proximité.

D'autre part, cela sert aussi d'outil d'intégration des demandeurs d'asile et des réfugiés accueillis. Dans son sens le plus large, les actions collectives mettent en œuvre des projets d'intérêt collectif dans lesquels les usagers sont au cœur du partenariat. De ce fait, depuis juillet 2017, le CAO de Lunéville a continué à développer un réseau de partenariat important sur le territoire. Chaque projet est amené à répondre aux besoins des usagers. Afin d'apporter une aide aux demandeurs d'asile dans leur intégration, nous avons mis en place plusieurs actions sur le territoire.

a. Les cours de français : la langue comme ciment d'une société :

Dès août 2017, grâce à un premier bénévole, l'ARS a mis en place des cours de français à destination des demandeurs d'asile. Pour cela, nous avons loué une salle du CCAS de Lunéville, au départ deux jours par semaine, puis, grâce à l'intervention d'une autre bénévole, quatre jours par semaine. L'objectif est d'aider les demandeurs d'asile à acquérir les premières bases de la langue française. Ceci afin de leur permettre de commencer à être un peu plus autonomes dans la vie quotidienne et de les mettre ainsi sur la voie de l'intégration. L'atelier d'apprentissage est aussi une occasion de socialisation. De plus, les bénévoles organisent des sorties culturelles, toujours dans le but d'apprendre le français autrement. Le groupe a par exemple pu visiter et découvrir la médiathèque municipale récemment rénovée, assister à des spectacles et des concerts au Château de Lunéville ou suivre des ateliers de conversation en français.

Les hébergés installés en logement à Blainville bénéficient également de cours collectifs de français, dispensés par quelques bénévoles, deux matinées par semaine, dans une salle prêtée dans la ville voisine de Damelevières. Toujours par ces mêmes bénévoles, certains, plus en difficultés que d'autres dans leurs apprentissages, ont parfois la chance de suivre quelques cours de rattrapage individuels à domicile. Ces hébergés, pour les plus motivés, arrivent donc à suivre des cours de français, toute la journée.

Enfin, quelques-uns, « bien décidés », vont également suivre des cours de français supplémentaires à la MJC Beauregard de Nancy, en faisant l'aller-retour en bus.

b. Le sport comme un instrument efficace au service de l'intégration

Permettant de tisser des liens avec la population, la pratique d'un sport dans un club a été valorisée par le service en créant du lien avec des associations locales. Ainsi, nous avons estimé que le sport pouvait leur permettre de se familiariser avec les codes, les usages et surtout développer un réseau de connaissance. Plusieurs demandeurs d'asile ont ainsi pu trouver leur place au sein de la population lunévilloise. Actuellement, cinq demandeurs d'asile jouent sous le maillot blanc du Football club de Lunéville.

Différents projets ont été menés en commun avec l'équipe de prévention spécialisée pour faire se rencontrer différents types de population. Dès juillet 2017, nous avons renforcé les contacts avec l'équipe de prévention spécialisée (EPS) du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle. Nous avons ainsi été intégrés à différents projets avec l'équipe de prévention spécialisée. Les demandeurs d'asile ont pu participer à des randonnées, un atelier cuisine, une sortie en vélo et à une rencontre interculturelle avec de jeunes Palestiniens.

c. Randonnée dans les Vosges

Plusieurs personnes ont pu participer à des randonnées pédestres dans les Vosges. Cela permis aux demandeurs d'asile de découvrir la région et de participer à un projet en dehors de leur communauté, c'est-à-dire avec des jeunes de Lunéville. Ces randonnées ont été enrichissantes pour eux car cela les a amenés à intégrer un groupe de jeunes et les a incités à échanger sur des aspects culturels, dans un cadre différent.

d. Atelier cuisine

En septembre dernier, nous avons proposé un atelier cuisine interculturel. Il s'est effectué dans une salle prêtée par le conseil départemental. Les jeunes vivant à Lunéville et les demandeurs d'asile soudanais ont ainsi pu se rencontrer, partager un moment convivial et présenter chacun un plat traditionnel de leur pays. Ainsi, ils ont pu réaliser des repas, échanger leurs recettes, en partageant avant tout un moment de convivialité.

e. La rencontre interculturelle avec des jeunes Palestiniens

Cette riche journée a eu lieu le 28 novembre dernier. Ce projet culturel s'est fait en partenariat avec la Ligue de l'enseignement 54 et l'équipe de prévention spécialisée. Il a pu être réalisé grâce à une visite de Mathieu Klein, président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, dans la ville de Yabad en Cisjordanie. Le projet était inscrit dans le cadre d'échanges culturels entre la France et la Palestine.

L'objectif pour les jeunes Palestiniens était de découvrir une partie de la France et de partager leur culture avec de jeunes Français. Toujours en lien avec l'EPS, l'équipe nous a proposé une rencontre sur ce projet afin d'y faire participer les demandeurs d'asile. Les Palestiniens, comme la plupart des Soudanais sont arabophones, cela facilitait donc la communication entre eux. Puis, c'était

l'occasion pour les Soudanais de parler de leur vécu en tant que migrants aux Palestiniens. Pour une riche journée d'échanges interculturels.

Le groupe était constitué de dix jeunes palestiniens de 16 à 30 ans de Yabad, cinq demandeurs d'asile soudanais, dix jeunes français de 16 à 25 ans de la Ligue de l'enseignement 54 et quatre jeunes majeurs du club de prévention. Les objectifs de ce projet étaient de développer la notion du « Vivre Ensemble », favoriser l'ouverture culturelle et la tolérance, ainsi qu'aller à la rencontre de l'autre, de « l'étranger ».

La journée a commencé par une visite guidée du Château de Lunéville puis par la réalisation commune d'un graffiti coloré de 5 mètres sur 3 mètres. Le groupe a été divisé en deux pour participer à tour de rôle soit à la réalisation du graffiti, soit à un atelier d'histoire avec l'historien-universitaire Didier Francfort expliquant l'histoire du château de Lunéville. Un repas convivial, qui avait été préparé la veille par des jeunes Soudanais et Lunévillois, a été partagé ensemble le midi.

Le message choisi sur la fresque est le mot "Peace". Elle a été réalisée sur des panneaux en bois pour lui permettre d'être transportée et exposée plus facilement. Toute cette journée a été filmée et mise en ligne sur le site « Emotions sans frontières ». Nous avons pu exposer l'œuvre des jeunes Palestiniens, Français et Soudanais lors de la soirée de clôture.

Ce projet a permis d'échanger avec des jeunes Palestiniens sur leur culture et les difficultés qu'ils rencontrent dans leur pays en tension. Les Soudanais ont parlé de leur vie depuis qu'ils sont arrivés en France. Les Palestiniens ont été à l'écoute de ce discours et un lien de solidarité s'est créé. Les jeunes locaux se sont confrontés à leurs représentations de « l'étranger » et ont pu rencontrer de jeunes migrants déjà présents sur le territoire.



f. Le Jardin partagé

Le jardin partagé a été mis en place en 2013 à l'initiative du service PA/PH (personnes âgées, personnes handicapées) du territoire du Lunévillois. Plusieurs partenaires sont impliqués dans sa construction : l'IME Jean L'Hôte, l'école primaire Demangeot, le Foyer d'Accueil Spécialisé de Lunéville, les associations All service, Age d'Or et Saint Fiacre, le CCAS, le Service territorial insertion. En 2017, le CAO de l'ARS a rejoint ce projet. Son objectif est de faire cohabiter différents publics (enfants et adultes en situation de handicap et de déficience, personnes âgées, demandeurs d'asile, enfants scolarisés) autour d'une activité commune. Le jardin est un lieu de rencontres, d'ouverture, de solidarité et il peut apporter une réponse aux problèmes liés à l'isolement des personnes en leur permettant de tisser des liens avec d'autres. C'est un support éducatif et pédagogique qui permet d'appréhender les notions de citoyenneté, de respect et de démocratie. Tous les jeudis, les associations se retrouvent au jardin en apportant un petit en-cas, où chacun jardine et partage un moment convivial. Les légumes récoltés sont distribués aux personnes participantes et une partie est réservée pour les cuisiner ensemble, pour préparer une soupe à la Fête de la soupe au château de Lunéville en octobre, moment également partagé par tous.

g. La journée à la colline de Sion

Le 04 octobre 2017, une animation a été organisée avec les hébergés du CAO, à la colline de Sion (54) où une balade sur le parcours d'orientation à la découverte du site, une visite ludique et active de la Cité des paysages (Espace naturel sensible), un moment de sensibilisation à l'écologie dans le Jardin en transition et un repas partagé ont ravi tout le monde.

Durant cette journée, les personnes ont aussi pu créer et jouer dans la caravane « L'Antre sonore », cet atelier musical où l'on peut fabriquer des instruments de musique avec des déchets et du matériel de sonorisation puis ensuite improviser un « bœuf » entre amis ! Eclats de rire, bonne humeur et musique garantis !

h. La fête de la soupe

Elle a eu lieu le 10 octobre 2017, dans une des ailes du château de Lunéville. Les différentes soupes avaient été préparées le matin même, par des personnes de différentes structures associatives locales, dans la cuisine du Centre social et culturel "Les épis" de Lunéville, avec une partie des légumes qui avaient été cultivés collectivement, dans le jardin partagé, durant la période estivale.

i. Mise en place de bénévolat à l'association Recyclune

Suite à la demande de certains demandeurs d'asile pour occuper leurs journées, nous avons mis en place un partenariat avec l'association Recyclune qui récupère et recycle toutes sortes de choses puis qu'ils réparent et revendent. Une dizaine de personnes prise en charge sont ou ont été bénévoles dans cette association, à raison de trois demi-journées par semaine. Le bénévolat permet de remplir leur quotidien, de les valoriser dans leurs compétences et de leur donner confiance en eux, tout en se socialisant et en apprenant le français.

j. La banque alimentaire

Afin d'accueillir au mieux les demandeurs d'asile à leur arrivée et le temps qu'ils perçoivent leurs propres ressources, le service a bénéficié des prestations de la Banque alimentaire de Nancy afin de leur proposer des denrées. Une fois par semaine, un travailleur social récupère les produits alimentaires et les redistribue. Cela permet aussi de favoriser une alimentation équilibrée mais également de découvrir les produits français.

2 DESCRIPTIF DES MENAGES ACCUEILLIS

2.1 Typologie des ménages

Catégorie des ménages et personnes	2017		
	ménages	adultes	enfants
Hommes isolés	41	41	0
Femmes isolés	0	0	0
Hommes isolés avec enfants	0	0	0
Femmes isolées avec enfant(s)	0	0	0
Couples sans enfant	0	0	0
Couples avec enfant(s)	2	4	7
total ménages	43	45	7

Mis à part deux familles syriennes qui ont été très temporairement accueillies par le CAO, la totalité des ménages pris en charge sont des hommes seuls (95% des ménages). Même si pour certains, ils sont mariés et leur femme et leurs enfants sont restés vivre au pays.

Sur l'ensemble de l'année 2017, de nouveaux demandeurs d'asile ont été accueillis par le service. Fin mars, dix hommes seuls soudanais, lors de la fermeture du CAO de l'association ARELIA de Neuves-Maisons. Mi-mai, cinq hommes seuls soudanais et érythréens, lors d'une des évacuations du camp de la Porte de la Chapelle à Paris. Fin mai, sept hommes seuls soudanais lors d'une autre évacuation du camp de la Porte de la Chapelle à Paris. Puis début juillet, trois hommes seuls soudanais et érythréens toujours lors d'une évacuation parisienne. Et enfin, début août, quatre hommes seuls soudanais, toujours en provenance de Paris.

Au total, durant l'année 2017, quarante nouvelles personnes auront été accueillies et intégrées dans le CAO lunévillois de l'ARS.

Tranches d'âge	2017	
inférieur à 2 ans	0	0%
02 à 03 ans	1	2%
04 à 06 ans	1	2%
07 à 11 ans	3	6%
12 à 16 ans	2	4%
17 à 18 ans	0	0%
<i>sous total mineurs</i>	7	13%
19 à 25 ans	17	33%
26 à 35 ans	21	40%
36 à 45 ans	7	13%
45 à 56 ans	0	0%
plus de 56 ans	0	0%
<i>sous total adultes</i>	45	87%
total	52	100%

Tous ces adultes accueillis sont plutôt jeunes ; tous ont moins de 45 ans. 37% ont moins de 25 ans, 46% ont entre 26 et 35 ans et 15% entre 36 et 45 ans.

Evidemment, on peut considérer que, une fois reconnus réfugiés, leur âge sera un atout pour rebondir et trouver du travail. Mais, au vu de leurs difficultés de maîtrise du français, de leur absence de formation de base, mais également au vu de l'accompagnement « inadapté » proposé par Pôle emploi, c'est un véritable challenge que de les aider à intégrer le monde professionnel. Pour ne pas dire que c'est quasiment impossible, pour le moment, pour une partie d'entre eux.

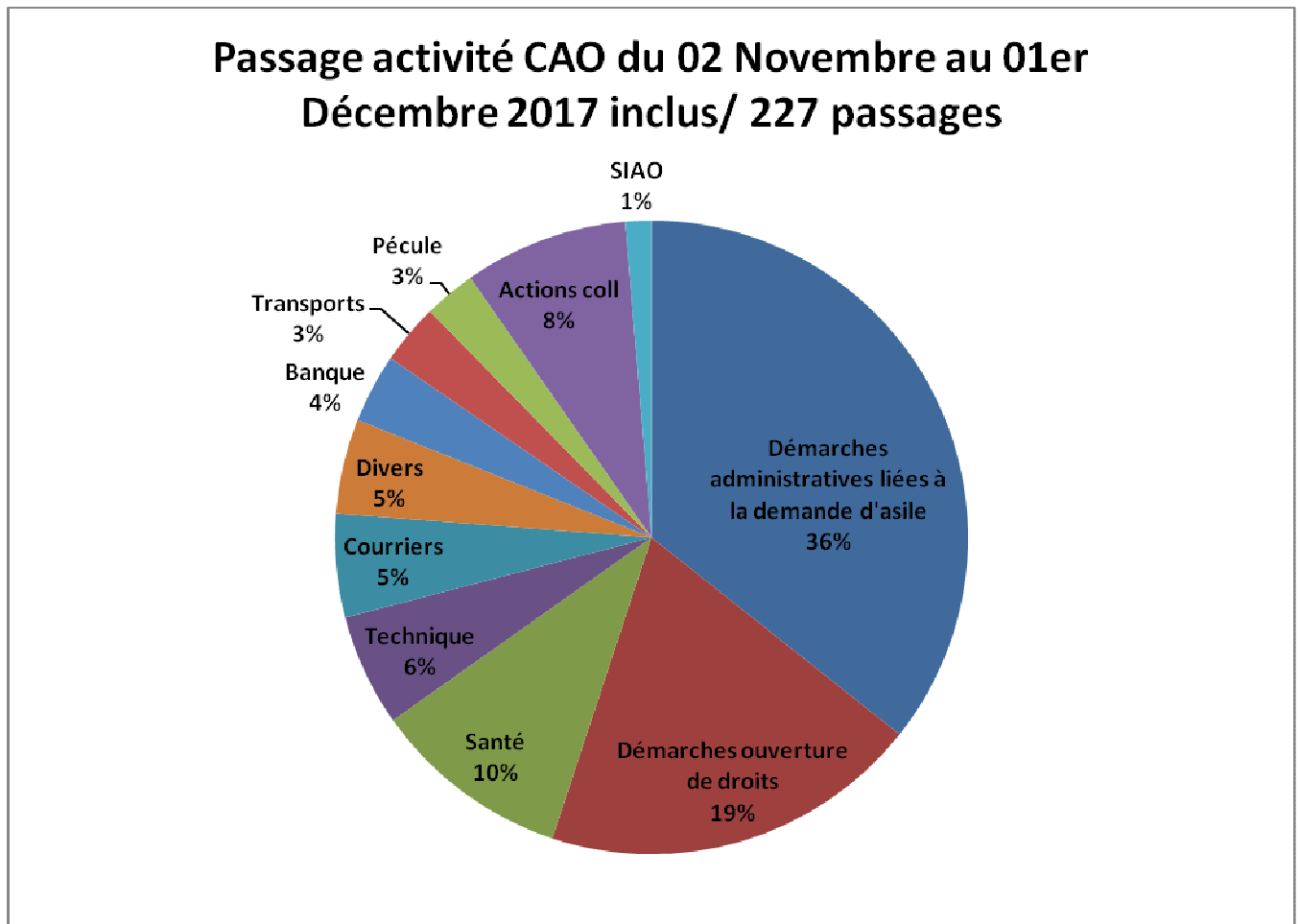
Le bénéfice du RSA leur permet de se stabiliser et de s'autonomiser en partie après leur entrée dans le droit commun (protection accordée par l'OFPRA ou la CNDA). Mais cela n'est possible que pour les plus de 25 ans. C'est donc problématique pour les moins de 25 ans, soit potentiellement pour 37% des personnes que nous avons accueillies au CAO.

Nationalité (en personnes)	2017	
Française	0	0%
CEE	0	0%
Afrique du Nord	0	0%
Afrique noire	41	79%
Europe de l'Est	0	0%
Moyen orient & Asie	11	21%
total	52	100%

79% des ménages accueillis dans notre structure venaient du Soudan (très majoritaires) et d'Erythrée (deux personnes), tous des hommes seuls, en tout cas seuls sur le territoire français, car un certain nombre sont mariés avec des enfants au pays. Et quasiment tous en procédure Dublin, transformée, pour un grand nombre au démarrage de la mission, par une consigne ministérielle nationale, en procédure normale.

21% des ménages provenaient également de Syrie. Deux couples (relocalisés) avec plusieurs enfants, pour un très court passage ici, car disparus dans la nature quelques jours seulement après leur accueil. Probablement partis tenter leur chance du côté de l'Angleterre.

2.2 Modalités d'accompagnement



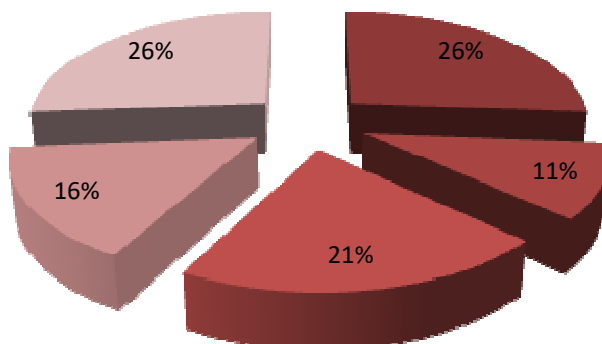
Cette étude des sollicitations par les hébergés a été réalisée durant un mois, du 2 novembre au 1^{er} décembre 2017 (inclus), soit 22 jours de présence à notre bureau.

Elle montre que notre travail quotidien répond aux missions qui nous ont été données par l'état, c'est-à-dire :

- l'accompagnement dans leur parcours de demande d'asile : 36% sont venus nous voir pour des démarches en lien avec l'OFPPRA, l'OFII (surtout des blocages réguliers dans le versement de leur allocation ADA), la CNDA (avocat, recours, demande d'aide juridictionnelle) et la préfecture (surtout procédure Dublin).

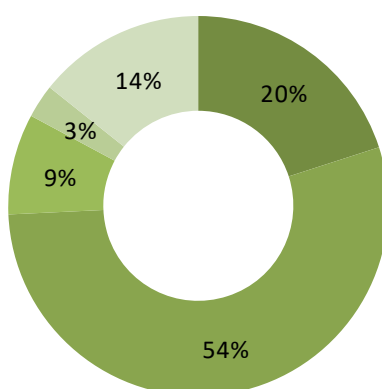
OFPRA- 19 passages

- Retard réponse dossier
- Constitution dossier
- Organisation trajet AR Paris/Metz
- Fiche familiale OFPRA, traduction documents
- Traitement des rejets OFPRA



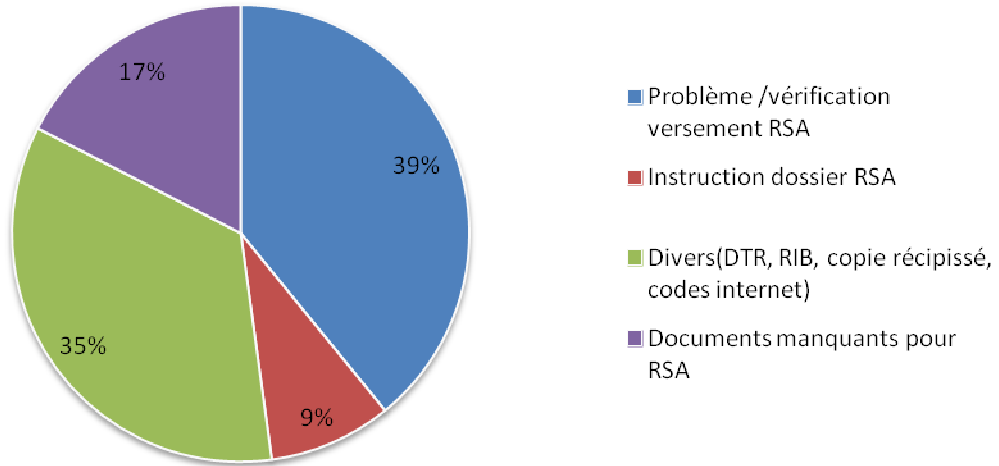
OFII - 35 passages

- Problème carte ADA (non activée, avalée DAB, opposée, changement numéro de téléphone)
- Problème versement ADA (appel plateforme)
- Problème CMA
- Aide retour pays
- Suite statut réfugié(CIR, formation français)



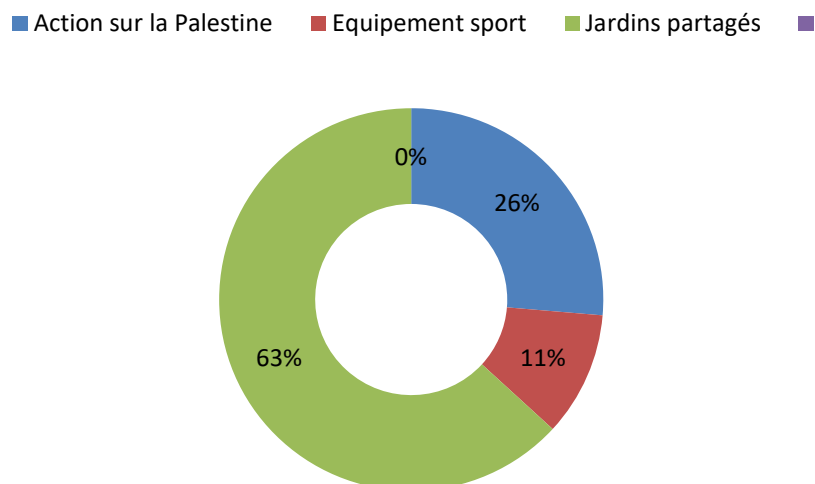
- L'ouverture de leurs droits : 19% avaient besoin de nous pour leur demande de CMUC, carte vitale, RSA, etc.

CAF- 23 passages



- Santé : 10% nous ont sollicités pour des rendez-vous médicaux (CLAT, PASS, médecins traitants, spécialistes, UMJ, radiologues, etc.)
- Actions collectives : 8% de nos rendez-vous avaient pour objectif d'organiser les actions collectives proposées par le service.

Actions collectives/ 19 passages



- Soucis techniques : 6% de nos sollicitations étaient en lien avec des interventions techniques dans les logements (chaudières en panne, coupures d'électricité, clés perdues, badges d'entrée défectueux, etc.)
- Divers : les 20% restants sont liés à des demandes de cartes de bus (TED), des ouvertures de comptes bancaires (généralement à La Banque postale), la distribution de pécules, l'aide à la lecture et l'explication de leurs courriers (relevés bancaires, remboursements CPAM, résultats de laboratoire, etc.), des soucis avec leur abonnement téléphonique, etc.

2.3 Durée de séjour

Durée de Séjour sur les personnes sorties en 2017			
Nbre de journées réalisées	personnes	en jours	en mois
1 528	20	76	2,50

2.4 Orientation à la sortie des ménages

Orientation des ménages à la sortie	2017	
C.H.R.S./LT/M. RELAIS	4	29%
Logement *	0	0%
Accueil en famille ou amis	0	0%
Inconnue	9	64%
Retour au Pays	1	7%
total	14	100%
Encore suivis au 31/12/17	29	

Pour 2017, les orientations à la sortie sont limitées :

- Un homme seul a demandé et obtenu une aide de l'OFII pour un retour dans son pays d'origine (Soudan)
- 9 ménages ont quitté le CAO, sans préparation et sans qu'on en soit informés), soit 64% des départs de 2017 : 7 hommes seuls qui sont repartis ailleurs en France, sans accueil dans une autre structure sociale et deux familles qui, selon nos informations, ont de nouveau tenté leur chance vers l'Angleterre.
- Enfin, 4 hommes seuls (29% des orientations à la sortie) ont été accueillis, de manière coordonnée, dans une autre structure sociale : PRADHA (Mont Saint Martin) et MP 177 ARELIA Clinique de l'espérance (Laxou).

3 PERSPECTIVES ET AXES DE TRAVAIL POUR 2018

Au niveau de l'organisation, le rattachement du CAO du Lunévillois au nouveau Pôle asile (basé pour le moment à Maxéville) s'effectuera au cours du premier semestre 2018.

De plus, l'équipe CAO (deux travailleurs sociaux) va intégrer un nouveau bureau, toujours dans le même bâtiment, mais en partie détachée de l'actuelle équipe lunévilloise.

Enfin, il nous paraît important d'améliorer encore le service rendu à ces personnes car la collaboration avec, d'une part, les services administratifs (CAF et CPAM) n'est pas simple (demandes incohérentes de documents) et, d'autre part, avec la PASS du Centre hospitalier de Lunéville (constantes difficultés à être reçu par un médecin de l'hôpital et renvoi vers des médecins libéraux de ville).

Concernant les actions collectives, un nouveau projet est en cours de construction : « Tous grimés, tous égaux ». Il s'agit d'une manifestation lunévilloise inter-associative, qui se déroulera le mercredi 18 avril 2018, dans le centre de Lunéville, dont l'objectif est de lutter contre les discriminations. Le projet est porté par le Conseil départemental. Chaque structure participante dispose d'un stand et propose aux visiteurs une activité spécifique. Après concertation avec les usagers, le CAO proposera un atelier cuisine, avec confection et dégustation d'un repas traditionnel soudanais.

Enfin un projet photos, en partenariat avec l'association culturelle « Le Cri des lumières » (Carrefour du regard et de l'image, Eric Didym), sera proposé d'avril à juin 2018. Son objectif est de faire se rencontrer différentes cultures, par le biais de la photographie. Le projet se fera en collaboration avec le Collège Charles Guérin de Lunéville et les photos seront ensuite exposées dans une salle du Château de Lunéville.

